Correspondance de France

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **16 (1904)**

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Correspondance de France

Exposition simultanée du Photo-Club de Paris et du Comité d'études photochromiques. — Musée de photographies documentaires : situation actuelle. — Nécessité de préserver les documents contre toutes actions extérieures. — Procédés d'impressions polychromes. — Pellicules pigmentées de la Neue Photographische Gesellschaft de Berlin-Steglitz.— Procédé au charbon avec papiers mixtionnés. — Procédés par imbibition et par voie de teinture. — Choix des méthodes suivant les cas et le but. — Bibliographie.

Le 2 mai a eu lieu au palais des Beaux-Arts de la ville (Petit Palais) l'inauguration, par le préfet de la Seine, de la double exposition du Salon d'art du Photo-Club et de Photochromie.

Bien que simultanées et contiguës, ces deux intéressantes expositions sont indépendantes l'une de l'autre, quoiqu'organisées toutes deux par le Photo-Club dont l'activité ne le cède en rien à ses vues aussi progressives que généreuses.

Quant au IXe Salon d'art il est fort remarquable ; s'il contient encore, comme dessous du panier, de ces épreuves noires et sans détails qui sont peu appréciées du *vulgum pecus*, il y a, en revanche, un dessus du panier vraiment superbe et digne d'admiration.

Nous ne pouvons énumérer ici les bonnes et belles épreuves qui figurent parmi les 752 qui ont été exposées, mais nous n'hésitons pas à dire que la tendance générale a été, cette année, dirigée vers plus de pureté tout en conservant aux œuvres un caractère artistique bien accusé.

Il est une foule de cadres en face desquels nous avons dû donner un libre cours à une admiration nullement complaisante mais parfaitement sincère.

De l'art photographique ainsi compris nous en voulons bien et nous sommes heureux de constater que de sérieux progrès ont été accomplis dans une voie où la vérité du rendu n'exclut nullement l'effet artistique.

M. F. Boissonnas, que nous venons d'avoir le plaisir de voir, est au regret de n'avoir pu prendre part à cette manifestation, où ses beaux travaux, que tout le monde connaît, auraient été si bien à leur place.

Quant à l'exposition internationale de Photochromie, c'est un premier essai qui en appelle d'autres.

Evidemment il y aura lieu d'améliorer beaucoup la façon de présenter les œuvres polychromes pour qu'elles offrent un aspect plus attrayant. Mais il est permis d'espérer que cette première tentative ne laissera pas que de donner à ses promoteurs une indication de ce qu'il y a à faire pour atteindre à de meilleurs résultats. Quoi qu'il en soit, cette exposition, à laquelle ont pris part un certain nombre d'importantes maisons, telles que celles d'Angerer et Gœschl, de Vienne; Albert, de Munich; Husnik et Hausler, de Prague; Rommler et Jonas, de Vienne; le Photo-Glob, de Zurich; la maison Meister Lucius et Brüning, de Hœchst s/Mein; les établissements Malvaux, de Bruxelles; la Société lyonnaise de Photochromogravure; la Chromographie française; la maison Lambert et Cie pour ses machines à quatre couleurs; la maison Lorilleux pour ses encres, sans parler de bien d'autres exposants industriels et amateurs, cette exposition dis-je, est vraiment intéressante et elle est de nature à marquer une date dans les phases de la photochromie, à fixer un point de départ vers de nouveaux progrès dans les méthodes et vers de nouvelles applications de plus en plus nombreuses et diverses.

On sent que le public n'y connaît pas grand'chose, aussi a-t-il paru nécessaire de l'initier à la connaissance générale de cette question d'un si grand intérêt, par des démonstrations théoriques et au besoin par des expériences.

C'est ce que font avec un grand dévouement plusieurs membres du comité d'études photochromiques.

*
* *

Nous savons qu'à Lausanne, comme à Genève, on s'intéresse beaucoup à la question des collections ou archives photographiques documentaires. L'instructif rapport de M. Demole nous a mis au courant des efforts qui sont faits à Genève pour aider à l'expansion et à l'utilité d'une œuvre de cette sorte.

On n'ignore pas qu'à Paris de nombreuses démarches ont été faites dans le but d'arriver à l'obtention d'un local national ou municipal propre au classement de la collection et au service qu'elle peut rendre aux intéressés.

Tout récemment, après une demande remontant à trois années, le conseil municipal a voté, en faveur de l'association des photographies documentaires, la concession d'une partie de l'étage de comble du Petit Palais.

C'était une bonne chance, il semblait qu'en vertu de cette délibération, pourtant bien nette et bien formelle, il n'y avait plus qu'à s'entendre avec le service compétent de la ville pour prendre possession, afin de pouvoir procéder à l'emménagement et au classement des nombreux documents déjà recueillis. Messieurs des bureaux en ont décidé autrement; il paraîtraît que, sous leur impulsion, le préfet serait opposé à l'exécution de cette délibération.

Jusqu'ici rien d'officiel ne permet d'affirmer qu'il y sera fait vraiment obstacle, mais on voudrait que cela fût et comme, d'autre part, la quatrième commission du conseil a adopté les propositions de l'association, et que le conseil,

dans sa séance plénière du 18 mars 1904, a ratifié ce vote, on ne voit pas comment l'administration pourra être assez mal inspirée pour provoquer un véritable conffit dans une question où la politique ne joue aucun rôle et où le conseil n'a excédé ni son droit, ni les possibilités.

En attendant ce sont encore de nouvelles démarches à entreprendre, une nouvelle lutte à soutenir alors qu'il serait si aisé de donner toutes facilités à l'organisation d'une œuvre d'utilité publique appelée à rendre, dans un temps donné, de si importants services.

En finira-t-on jamais avec les oppositions de l'administration à tous progrès, à toute initiative surtout quand elle a un caractère privé ?

A ce propos nous reviendrons sur le conseil que nous avons donné déjà maintes fois, de paraffiner, en vue de leur conservation aussi longue que possible, tous les documents photographiques admis dans les collections destinées à l'avenir.

Comment y atteindraient-ils s'ils ne sont *embaumés* comme de véritables momies qu'ils doivent être.

Nous ne cessons de prêcher en France pour que, dans nos musées, cette précaution soit prise, mais c'est dans le désert, *vox clamans in deserto !*

*
* *

L'exposition de photochromie dont il est parlé plus haut vient de remettre en question les divers procédés d'impression polychrome; les personnes auxquelles il a fallu fournir quelques explications avaient bien de la peine à comprendre ce que l'on entend par *procédé au charbon*, quand il s'agit d'images où le *noir* n'entre pour rien; il a été nécessaire d'indiquer les principes de ce procédé, de le montrer même comme en action par la décomposition d'une polychromie en ses éléments.

Parmi les amateurs entraînés vers l'essai de ce procédé, il y en avait bon nombre qu'embarrassait le choix à faire au sein des diverses méthodes à leur portée; nous les résumons ici :

D'une façon générale c'est le procédé dit au charbon ou ses variétés qui sont les mieux adaptés aux possibilités des amateurs.

Le procédé le plus courant consiste dans l'emploi de papiers mixtionnés, soit recouverts d'une couche de gélatine mélangée à un pigment coloré; naturellement il y a trois couleurs de cette sorte, qui sont le jaune, le rouge et le bleu.

Les trois monochromes obtenus avec leurs couleurs respectives sont superposés, après développement, sur des supports provisoires, et l'on a ainsi une synthèse exacte si toutes les opérations ont été exécutées dans les conditions requises.

Ce moyen peut conduire à de charmants résultats, d'une grande puissance de coloris si cela est nécessaire.

Des pellicules de celluloïde pigmentées sont fabriquées par la Neue Photographische Gesellschaft de Berlin-Steglitz. L'emploi de ces pellicules est encore assez délicat, il semblerait que l'obtention des demi-teintes légères laisserait un peu à désirer; mais nos essais sont encore trop nouveaux pour que nous soyons en mesure de nous prononcer. Sans doute, grâce à un tour de main à chercher, s'il n'est trouvé déjà, arrivera-t-on à tirer un bon parti de ces pellicules présentant l'avantage d'être un support provisoire, dont les dimensions sont faciles à conserver identiques et qui de plus a la transparence du verre.

Il y a maintenant un autre procédé fort intéressant aussi, c'est celui employé notamment par la maison Lumière.

Il est basé sur le même principe que le procédé au charbon, avec cette différence que la matière colorante est em-

pruntée à des couleurs solubles au lieu de l'être à des pigments solides.

Ce procédé se prête à de grandes finesses, il permet de compter sur une certaine latitude en ce sens qu'une épreuve trop colorée peut être abaissée par un bain aqueux et qu'elle peut être renforcée par l'immersion dans le bain de teinture si elle est trop peu colorée.

Grâce à cette méthode on peut se passer des mixtions du procédé au charbon et créer soi-même les couches sensibles avec de la gélatine bichromatée que l'on teint de la couleur voulue après impression par la lumière.

Enfin il existe encore une autre méthode, celle qu'exploite M. Davidson. Elle est basée sur un procédé d'imbibition : une feuille de celluloïde est recouverte de gélatine qu'on sensibilise avec un bain de bichromate, puis après impression par la lumière on met en plein dans la solution de teinture.

Phot. J. Meiner, Zurich.

Cette solution colore régulièrement toute la surface; on met alors dans l'eau où l'image apparaît graduellement, dissolvant toutes les parties colorées n'ayant pas été fixées par une action lumineuse plus ou moins intense.

Il est des cas où cette méthode peut être utilisée, il convient donc de savoir en user.

Dans tous ces cas, on a recours à la gélatine bichromatée et l'on en use soit avec des pigments colorés solides, soit avec des solutions de matières colorantes.

On peut pour certains effets combiner les deux méthodes, notamment pour les projections quand il est nécessaire de renforcer certaines couleurs.

Il va sans dire que, quelle que soit la méthode employée, les négatifs doivent être le résultat d'une sélection aussi parfaite que possible et remaniés par voie de retouche, si l'examen de leurs valeurs respectives indique cette nécessité.

*
* *

La maison Penrose et Cie de Londres vient de mettre en vente la *Three colour photography*, par von Hüble; c'est un ouvrage fort intéressant et dont on doit conseiller la lecture et l'étude à quiconque désire s'initier théoriquement et pratiquement à la connaissance des procédés de photographie des couleurs.

Léon VIDAL.